



# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 11/04/2018 Date de révision: 11/04/2018 Version: 1.00

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Fixwool coating M  
Code du produit : 1026

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour usage industriel dans des applications à haute température.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Unifrax Limited  
Mill Lane, Rainford  
WA11 8LP St Helens, Merseyside - United Kingdom  
T + 44 (0) 1744 88 7600 - F + 44 (0) 1744 88 9916  
[reachsds@unifrax.com](mailto:reachsds@unifrax.com)

##### Adresse e-mail de la personne compétente:

[reachsds@unifrax.com](mailto:reachsds@unifrax.com)

##### Distributeur

Unifrax GmbH  
Kleinreinsdorf 62  
07989 Teichwolframsdorf - Germany  
T + 49 (0) 366 24 40020 - F + 49 (0) 366 24 40099

##### Distributeur

Unifrax France  
17 Rue Antoine Durafour  
42420 Lorette - France  
T +33 (0) 477 737 032 - F +33 (0) 477 733 991

##### Distributeur

Unifrax Derby  
Shaftsbury Street  
DE23 8XA Derby - United Kingdom  
T +44 (0) 1332 331808

##### Distributeur

Unifrax s.r.o.  
Ruská 311, Pozorka  
417 03 Dubí 3 - Czech Republic  
T + 42 (0) 417 800 356 - F + 42 (0) 417 539 838  
[pskvara@unifrax.com](mailto:pskvara@unifrax.com)

##### Distributeur

Unifrax Italia Srl  
Via Volonterio 19  
21047 Saronno (VA) - Italy  
T +39 02 967 01 808 - F +39 02 962 5721

##### Distributeur

Unifrax Spain  
Cristobal Bordiu 20  
28003 Madrid - Spain  
T + 34 91 395 2279 - F + 34 91 395 2124

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Hygiène au Travail et CARE: Tél: 33.(0)4.77.73.70.32 . Fax: 33(0)4.77.73.70.02  
E Mail: [FBerland@unifrax.com](mailto:FBerland@unifrax.com)  
Langue: Française  
Heures ouvrables: Uniquement aux heures d'ouverture des bureaux (08:00 - 17:00 h)

Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut provoquer une irritation mécanique de la peau, des yeux et du système respiratoire.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Tous les produits contiennent des laine Laines polycristallines (PCW), CAS 675106-31-7.  
Les produits Fixwool coating M sont utilisés comme revêtement de surface à haute température.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Laines polycristallines (PCW)	(N° CAS) 675106-31-7 (N° REACH) 01-2119456884-25-0003	>= 10	Non classé
oxyde d'aluminium substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6	10 - 20	Non classé

Remarques : Les PCW peuvent également être identifiées à l'aide d'une combinaison de chiffres CAS : 1344-28-1 (formes fibreuses d'oxyde d'aluminium), 7631-86-9 (silice, non cristalline) ou 1302-93-8 (mullite).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.  
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : irritation mécanique.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : irritation mécanique.  
Symptômes/effets après contact oculaire : irritation mécanique.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non combustible. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.  
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ininflammable.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Aucun connu.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.  
Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Aspirer les poussières à l'aide d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA (High Efficiency Particulate Air).

Autres informations : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir section 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker dans un endroit sec. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Fixwool coating M		
France	Veuillez tenir compte des valeurs limites de poussière.	
Laines polycristallines (PCW) (675106-31-7)		
France	Note (FR)	TWA 8 hr mg/m <sup>3</sup> : 5 (alvéolaire) 10 (poussières totales); Code du travail R4222-10
oxyde d'aluminium (1344-28-1)		
France	Nom local	Aluminium (Trioxyde de di-)
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

oxyde d'aluminium (1344-28-1)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, inhalation	15,63 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, inhalation	15,63 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	3,29 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,0749 mg/l
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	20 mg/l

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. EN 374. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation

#### Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité bien fermées. EN 166

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de formation de poussières : Porter un masque approprié, (FFP3)

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Autres informations:

Ne pas respirer les Poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après toute manipulation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: brun clair.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: > 1760 °C
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,3 - 1,4 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: < 1 mg/l
Log Pow	: Non applicable
Log Kow	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Limites d'explosivité : Non applicable

### 9.2. Autres informations

Autres propriétés : Diamètre géométrique moyen pondéré par la longueur des fibres contenues dans ce produit : 3 - 6 µm.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: irritation mécanique
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: irritation mécanique
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Non pertinent)

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Autres informations

#### : Effets chroniques :

Des études de longue durée sur l'inhalation de fibre polycristalline chez les rats, à dose maximale, ont démontré qu'il n'existait aucune preuve de cancer des poumons, de fibrose pulmonaire ou de tout autre effet indésirable notable. Des études intrapéritonéales, intratrachéales et intrapleurales chez les rats, associées à deux tests in vitro, ont toutes affiché des résultats négatifs. Malgré les limites que comportent les études sur les animaux, il est important de noter l'absence systématique de réponse cancérigène.

En 1988, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a examiné la cancérigénicité de plusieurs groupes de fibres. L'un des groupes passés au crible était un assemblage mal défini de différents types de fibres [fibre polycristalline, fibre céramique réfractaire (appelée RCF) et trichites monocristallines] rassemblées dans une vaste catégorie qu'ils ont baptisée « fibres céramiques ». La monographie du CIRC indiquait clairement que les résultats de l'analyse spécifique aux fibres polycristallines étaient négatifs mais d'après les principes de classification du CIRC, la présence de résultats positifs avec d'autres types de fibres aboutissait à la conclusion que toutes les fibres dans le groupe devaient être considérées comme potentiellement cancérigènes pour l'être humain (catégorie 2B du CIRC). Dans une monographie ultérieure sur les MMVF (2002), le CIRC n'a pas réévalué la fibre polycristalline de manière spécifique. La dernière édition du rapport annuel sur les cancérigènes rédigé par le Programme national de toxicologie américain (NTP) a établi qu'il était raisonnable de croire que les « fibres céramiques (de dimension respirable) » étaient cancérigènes.

Le diamètre de la plupart des fibres polycristallines produites, y compris Fibermax, est trop élevé pour être respirable. De nombreuses études scientifiques suggèrent que la toxicité potentielle d'une fibre respirable est directement liée à la biopersistence (la période nécessaire pour que la fibre soit éliminée des poumons). Une analyse in-vitro limitée effectuée en laboratoire a mesuré le taux de dissolution des fibres dans du liquide pulmonaire artificiel et indiqué que les fibres polycristallines y demeuraient assez longtemps. Les données issues d'études de surveillance respiratoire ne sont pas disponibles pour les travailleurs en contact avec les PCW. La radiographie thoracique pratiquée sur un petit groupe de travailleurs ayant subi une exposition aux PCW après avoir été exposés aux RCF et à d'autres fibres n'a révélé aucune trace de pneumopathie interstitielle; en outre, pas d'accélération de la perte de fonction pulmonaire lors de l'exploration fonctionnelle respiratoire. Les symptômes ne peuvent être formellement attribués à une exposition aux PCW en raison d'une exposition antérieure à d'autres types de fibres.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Fixwool coating M	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

  

Laines polycristallines (PCW)	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fixwool coating M	
Log Pow	Non applicable
Log Kow	Non applicable
Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fixwool coating M	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

  

Composant	
Laines polycristallines (PCW) (675106-31-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
oxyde d'aluminium (1344-28-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 10 - déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

#### 15.1.2. Directives nationales

##### France

Autres informations, réglementations sur les restrictions et interdictions : Respecter les interdictions et restrictions en matière d'emploi des jeunes d'après l'Article D4153-17 du Code du Travail en cas d'exposition aux agents chimiques.

# Fixwool coating M

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
EC50	Concentration médiane effective
IIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de données de sécurité
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données : ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

Autres informations : Occupational Hygiene: dawn.webster@unifrax.com.

KFT SDS EU 14

*Les informations fournies ici sont présentées de bonne foi et considérées comme exactes à la date de prise d'effet de la fiche de données de sécurité. Les employeurs peuvent utiliser cette FDS en complément d'autres informations rassemblées par leurs soins dans une perspective de protection de la santé et de la sécurité de leur personnel, et d'usage correct du produit. Le présent résumé des données pertinentes reflète un jugement professionnel ; les employeurs noteront que les informations perçues comme moins pertinentes n'ont pas été incluses dans la FDS. Par conséquent, étant donné la nature succincte de ce document, Unifrax I LLC n'étend aucune garantie (explicite ou implicite), n'assume aucune responsabilité ni ne répond de la complétude de ces informations ou de leur adéquation aux fins envisagées par l'utilisateur.*